



# **DUATHLON DUCS ET DUCHESSES**

Règlement du DUATHLON DUCS ET DUCHESSES 2022

## Table of Contents

Généralités.....	3
Catégories .....	3
<b>Duathlon Ducs et Duchesses – Ligue 2022 (compétition)</b> .....	3
Duathlon Ducs et Duchesses – Série ( <i>Course ouverte et groupes d'âge</i> ). .....	3
Frais d'inscription : .....	4
Restriction d'âge.....	5
Retrait des dossards .....	5
Matériel.....	5
Données personnelles .....	6
Les médias enregistrés et Droit à l'image.....	6
Épreuve.....	6
Droit d'annuler et de modifier les parcours. ....	6
Gestion des routes et heures limites.....	6
Restriction sur les véhicules le long des parcours de la course .....	7
Indemnisation .....	7
Points et Prix .....	7
Médaille, T-shirt et e-Certificat .....	7
Organisation .....	7
Programme .....	7
Zone de transition (parc à vélos).....	7
Sécurité.....	8
Maillot / combinaison.....	8
Briefing.....	8
Chronométrage et résultats .....	8
Parcours .....	8
Courses à pied 1 et 2.....	9
Vélo.....	9
Fans zones .....	9
Ravitaillement (Aid stations) .....	9
Zones de propretés.....	9
Sanctions .....	10
Penalties-zone.....	10
Dopage.....	10
Assurance .....	10
Jury .....	10
Litiges (le comportement des participants et des arbitres).....	10

## Généralités

Duathlon Ducs et Duchesses - Série et Ligue est un événement sans précédent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, consisteront en un minimum de 4 épreuves en série.

Les épreuves du DUATHLON Ducs et Duchesses s'adressent aux athlètes de tous niveaux de forme physique qui souhaitent participer en individuel ou en équipe à la catégorie compétitive ou non compétitive.

Le règlement de ces épreuves est en cohérence avec celui de la Fédération Française de Triathlon (FFTri) et de l'Union Internationale de Triathlon (I.T.U).

Duathlon Ducs et Duchesses organisée par l'association Savoie Sports Organisation (Organisateur) en collaboration avec Vital Coach Events, et le cas échéant un tiers (club local de la ville qui l'accueillerait). Les règles et les conditions générales (T&C) suivantes sont applicables aux participants.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier ou de substituer de temps à autre l'un des présents règlements et/ou les conditions générales de l'Événement, s'il le juge opportun... En cas d'ambiguïté dans l'une de ces dispositions, l'Organisateur sera l'autorité compétente pour interpréter et, ce faisant, il prendra en compte les intérêts de tous les Participants concernés. Toute modification du présent règlement et/ou des Conditions Générales sera mise à jour sur le site Internet officiel <https://www.duathlonducsetduchesses.com> et il est de la responsabilité de la Partie concernée de se tenir au courant des changements éventuels.

## Catégories

Le Duathlon Ducs et Duchesses se décompose en deux catégories : Série et Ligue.

Le **Duathlon Ducs et Duchesses - Série** est une catégorie ouverte aux participants de tout âge, sans aucune condition de forme particulière, tandis que le **Duathlon Ducs et Duchesses - Ligue** est une compétition fermée réservée aux meilleurs athlètes, sélectionnés par l'organisateur.

### Duathlon Ducs et Duchesses - Ligue 2022 (compétition)

Cette catégorie sera destinée aux meilleurs athlètes (pro ou amateur) d'endurance avec la motivation clé de devenir le meilleur des meilleurs.

C'est une catégorie ouverte aux individuels (hommes et femmes) seulement.

Parce que l'objectif des organisateurs est de la rendre très compétitive, il y aura peu de places disponibles pour cette catégorie :

Masculine (individuel) : 25 places disponibles

Féminine (individuelle) : 25 places disponibles.

Le format duathlon change à chaque épreuve. Pour plus d'informations concernant les conditions de participation à la Ligue, contactez-nous via [samba@duathlonducsetduchesses.com](mailto:samba@duathlonducsetduchesses.com).

### Duathlon Ducs et Duchesses - Série (*Course ouverte et groupes d'âge*).

1. Duathlon - L : 10km/60km/10km (à partir de 18 ans)
2. Duathlon - M : 10km/40km/5km (en individuel à partir de 18 ans, en relais à partir de 16 ans)
3. Duathlon - S : 5km/20km/2.5km (en individuel à partir de 16 ans, en relais à partir de 12 ans)
4. Duathlon - XS : 2.5km/10km/1.25km (en individuel à partir de 12 ans, en relais à partir de 12 ans)
5. Jeunes - 6-9 : 250m/1km/250m
6. Jeunes - 8-11 : 500m/2km/500m
7. Jeunes - 10-13 : 750m/5km/750m
8. Jeunes - 12-19 : 1km/6km/1km

P.S : \* Les catégories Duo pour les Duathlon L, M, S, XS : les 2 équipiers font le duathlon ensemble, et simultanément. Il ne s'agit pas d'un relais. Ils reçoivent deux puces individuelles.

\* Les catégories Relais type B les Duathlon L, M, S, XS : un seul concurrent de l'équipe effectue une ou deux disciplines et passe ensuite la puce à son équipier dans la zone de transition pour continuer avec la discipline suivante de la course.

L'organisateur prend la décision finale sur le nombre de catégories de distance à organiser par événement.

## Inscription

En remplissant le formulaire d'inscription en ligne, le participant s'engage à respecter les règles du Duathlon Ducs et Duchesses - Série (les épreuves). Ce règlement sera appliqué avant et pendant les épreuves et s'appliquera à toutes les décisions de l'organisateur.

La confirmation de la participation à l'une ou l'autre des épreuves ne peut être faite qu'après paiement des frais d'inscription, présentation de votre licence FFTRI valide (ou d'une licence d'une fédération similaire à l'étranger) ou d'un certificat médical avec une licence journalière (pass-compétition) qui peut être commandée et payée sur le site de la FFTRI (lien sur le site [www.espacefftri.com/pass-competition/estent/ls](http://www.espacefftri.com/pass-competition/estent/ls) ou [www.duathlonducsetduchesses.com](http://www.duathlonducsetduchesses.com)) et après délivrance d'un numéro d'identification de course le jour de la course ou la veille.

- En utilisant le site web de l'événement, le Participant s'engage à fournir des informations vraies, exactes, actuelles et complètes (les données d'inscription), au cas où l'organisateur aurait besoin de contacter le Participant de temps en temps par e-mail. Toute notification envoyée à l'adresse électronique enregistrée auprès de l'organisateur sera considérée comme ayant été reçue par le Participant.
- Si le Participant fournit des informations fausses, inexactes, non actuelles ou incomplètes, ou si l'Organisateur a des raisons de suspecter que ces informations sont fausses, inexactes, non actuelles ou incomplètes, l'Organisateur peut suspendre ou résilier l'inscription du Participant et refuser toute utilisation actuelle ou future du Site Internet officiel ou du Portail d'inscription (ou toute partie de ceux-ci) sans aucun remboursement des frais.
- L'Organisateur se réserve le droit de limiter et/ou de refuser des inscriptions sans donner de raison.
- L'organisateur ne sera pas responsable des litiges résultant de détails incomplets ou inexacts dans le formulaire d'inscription.
- **Une fois l'inscription dûment traitée, il n'y aura pas de remboursement des frais pour le(s) participant(s) qui ne participeront pas à l'événement pour quelque raison que ce soit.**
- **Toute inscription est définitive. En cas d'empêchement majeur ou par décision de l'autorité préfectorale, l'épreuve peut être reportée. Les frais d'engagement ne sont pas remboursés.**
- **Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers.**

## Frais d'inscription :

Catégories de distance

	Individuel(le)	Équipe - Duo	Relais a 2	Relais a 3
Catégorie - L	80 €	160 €	100 €	120 €
Catégorie - M	40 €	80 €	60 €	90 €
Catégorie - S	30 €	60 €	50 €	60 €
Catégorie - XS	25 €	50 €	40 €	60 €
Jeunes - 12-19	- €	-	-	-
Animathlon 6-13	Gratuit	-	-	-

- Les athlètes participant à cette catégorie recevront les cadeaux et les articles de course suivants :
  1. Médailles
  2. Ravitaillement après la course au village de l'événement
  3. Ravitaillement le jour de la course aux stations prévues à cet effet
  4. Transition String bag
- En cas de problèmes médicaux, les participants peuvent transmettre leur inscription à un tiers. Dans ce cas, ils doivent fournir aux organisateurs un justificatif médical et toutes les données de leur remplaçant, et ce jusqu'à une semaine avant la course.
- **Tous les enregistrements sont considérés comme définitifs. Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas où l'athlète voudrait changer d'avis ou changer de course.**

## Restriction d'âge

Tous les participants doivent respecter strictement les limites d'âge pour chaque catégorie, conformément aux règlements de la FFTRI.

- **Duathlon L** : Open Solo, duo, et en relais à 2 ou 3 (relais type B) sont ouverte à tous les concurrents nés en 2004 et avant.
- **Duathlon M** : Open Solo, et duo est ouverte à tous les concurrents nés en 2004 et avant. L'épreuve duathlon M en relais à 2 ou 3 (relais type B) est ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et avant (1 seule discipline au choix pour les Cadets).
- **Duathlon S** : Open individuelle et duo est ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et avant. L'épreuve duathlon S en relais à 2 ou 3 (relais type B) est ouverte à tous les concurrents nés en 2010 et avant (1 seule discipline au choix pour les benjamins et minimes).
- **Duathlon XS** : Open individuelle, duo et en relais à 2 ou 3 (relais type B) sont ouverte à tous les concurrents nés en 2010 et avant.

## Retrait des dossards

Il faut pouvoir justifier de son identité lors du retrait du dossard.

Le retrait des dossards s'effectue par épreuve, comme indiqué sur le site web.

### • **IMPORTANT** : Pour retirer votre dossard :

- **Munissez-vous de votre licence F.F.TRI. Compétition 2022.**
- **Ou d'un "Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition (Duathlon, Triathlon, ou à défaut de la discipline concernée en compétition en cas de relais) de moins d'un an à la date de l'inscription par le sportif" pour les athlètes ne possédant pas la licence compétition FFTRI 2021.**
- **Les non-licenciés FFTRI devront souscrire un pass compétition (Obligatoire)**
- **Le pass compétition est à prendre par toute personne non titulaire d'une licence F.F.TRI. Compétition.**
- **Le pass compétition sera néanmoins gratuit uniquement pour les licenciés des fédérations de triathlon des pays suivants : Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse.**

Les dossiers d'inscription non retirés pendant la période de collecte seront considérés comme 'DNS'.

## Matériel

Nous vous fournissons un dossard à attacher par 3 points minimum, une étiquette à coller sur votre tige de selle, et une puce de chronométrage à porter autour de la cheville. Pour ces courses la ceinture porte-dossard est donc obligatoire. La ceinture à bavette peut être achetée sur notre site web ou lors du retrait des dossards.

Un concurrent qui franchit l'arrivée sans dossard lisible (et non visible) de face ne sera pas classé.

## Données personnelles

En s'inscrivant à ces événements, le(s) participant(s) est (sont) réputé(s) avoir accepté que l'organisateur recueille, analyse et rassemble toute information personnelle relative à ce(s) participant(s). L'Organisateur peut, à sa seule discrétion, utiliser ces informations pour des programmes, la planification, le traitement des données, les statistiques, l'analyse des risques, la recherche, communication, marketing et/ou, tout autre objectif.

## Les médias enregistrés et Droit à l'image

L'organisateur se réserve le droit d'utiliser les photographies (y compris celles des participants), les films, les enregistrements ou tout autre enregistrement médiatique de l'événement, à toute fin légitime, y compris la publicité commerciale, la promotion et la distribution aux sponsors partout dans le monde.

Par son inscription, le participant accepte que des vidéos et/ou des photographies le représentant dans le contexte de la manifestation soient publiées, dans un but promotionnel, sur le site internet de l'organisateur ou sur un support imprimé. De même, il accepte que ces images soient librement utilisées, aux mêmes fins, par les partenaires.

## Épreuve

### Droit d'annuler et de modifier les parcours.

- L'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement à tout moment, auquel cas l'Organisateur fera tout son possible pour informer le(s) Participant(s) avant la date de l'événement. Si l'événement est annulé, il n'y aura pas de remboursement des frais payés, sauf si l'Organisateur juge bon de procéder à un remboursement et l'Organisateur ne sera pas tenu responsable de toute perte ou désagrément causé.
- Il n'y aura strictement aucun remboursement des frais si l'événement est annulé pour des raisons de force majeure, c'est-à-dire en raison d'incidents échappant au contrôle de l'organisateur ou de cas de force majeure (ex. météo ou une décision préfectorale) rendant impossible ou dangereux la tenue de l'événement.

### Gestion des routes et heures limites

- Pour des raisons de sécurité et de respect des arrêtés préfectoraux, le temps de course est limité. Cela reste un temps accessible, y compris pour des débutants. Nous avons des signaleurs pour aider à fluidifier la circulation.
  - **Duathlon L** : Le temps limite pour effectuer la première course à pied+la première transition+parcours vélo+la deuxième transition est de **5 heure et 30 minutes**. Passé ce délai, vous ne serez plus autorisé à partir de l'air de transition pour la deuxième course à pied. L'heure limitée = 7 heures
  - **Duathlon M** : 5 heures après le départ de l'épreuve pour Duathlon M, L'heure limitée = 5 heures
  - **Duathlon S** : Le temps limite pour effectuer la première course à pied+la première transition+parcours vélo+la deuxième transition est de **1 heure et 30 minutes**. Passé ce délai, vous ne serez plus autorisé à partir de l'air de transition pour la deuxième course à pied. L'heure limitée = 2 heures,30 minutes
  - **Duathlon XS** : Le temps limite pour effectuer la première course à pied+la première transition+parcours vélo+la deuxième transition est de **1 heure et 10 minutes**. Passé ce délai, vous ne serez plus autorisé à partir de l'air de transition pour la deuxième course à pied. L'heure limitée = 1 heures,30 minutes
- Pour les participants qui ne sont pas susceptibles de terminer la course dans la durée maximale fixée, Les médailles d'arrivée, les t-shirts d'arrivée (selon la catégorie) et les chronométrages officiels ne seront pas remis aux participants susmentionnés, car ils seront considérés comme 'DNF'.

## Restriction sur les véhicules le long des parcours de la course

- En cas de fermeture des routes pour l'événement, seuls les véhicules de course officiels, les véhicules médicaux et les motocyclettes sont autorisés.

## Indemnisation

- Les participants sont vivement encouragés à passer un examen médical et/ou à consulter leur médecin avant l'inscription et avant le jour même de la course.

## Points et Prix

- Les participants aux catégories de courses ouvertes se verront attribuer des points par épreuve en fonction du classement général (hommes et femmes). Les participants pourront accumuler des points en participant à plus d'une épreuve de la série. Des points supplémentaires seront attribués aux participants qui auront participé à plus de 3 des événements. Des prix seront décernés aux participants ayant obtenu le plus de points par catégorie d'âge.
- Les organisateurs se réservent le droit de remplacer tout gagnant s'il est disqualifié.

## Médaille, T-shirt et e-Certificat

- Tous les participants qui terminent la course avec succès dans la catégorie choisie recevront une médaille sur présentation de leur dossard aux officiels respectifs.
- Les relais d'équipe (duo et trio) doivent présenter à l'ensemble de l'équipe les numéros de dossard pour recevoir leurs médailles.
- Toutes les médailles doivent être récupérés le jour de la course. Aucune demande ne sera prise en compte après le jour de la course.
- Ce droit ne s'applique pas aux participants qui ne peuvent pas terminer la course dans la durée maximale fixée, qui sont disqualifiés ou qui ne terminent pas la course.

## Organisation

### Programme

Pour obtenir des informations sur le programme de chacun de nos événements, veuillez consulter la page spécifique à chaque épreuve sur notre site web : [www.duathlonducsetduchesses.com](http://www.duathlonducsetduchesses.com).

L'Organisateur se réserve le droit de modifier le programme de l'événement, et ce jusqu'au jour même de l'événement. En cas de modification, les participants en seront informés au plus vite. Le programme détaillé sera publié sur le site web

### Zone de transition (parc à vélos)

Les participants seront autorisés à entrer dans le parc à vélo (zone de transition) à des heures bien précises pendant l'événement. Les participants auront accès à la zone de transition :

- Avant la course : pendant le retrait des dossards, pour identifier l'endroit où ils placeront leur vélo.
- Le matin du jour de la course pour déposer leur vélo et leur casque à leur emplacement respectif dans le parc à vélos.
- Après la course : Pour récupérer leur vélo et leur casque.

Leur entrée n'est possible qu'après enregistrement et autorisation d'un arbitre ou de la sécurité et dans les horaires indiqués dans le programme.

Les participants recevront des dossards et des étiquettes adhésives pour identifier leur équipement. Les numéros figurant sur les étiquettes et les dossards doivent correspondre au numéro d'enregistrement des participants lorsqu'ils quittent la zone de transition.

Les contrôles sont effectués par les arbitres désignés par la FF'Tri lors de l'enregistrement, au pré-départ, sur ligne de montée vélo et ligne de descente vélo, et, au hasard, sur les parcours de cyclisme et de course à pied.

## Sécurité

- Chaque concurrent est personnellement responsable de son équipement et de son matériel. En outre, il doit maîtriser les techniques spécifiques à chacune des deux disciplines, notamment en cyclisme.
- Le cycliste reste un usager de la route et, à ce titre, il a l'obligation de respecter le Code de la route français.
- Les commissaires de course/signaleurs, fournis par l'organisateur, ont pour mission de rendre la course plus fluide, en harmonie avec la circulation habituelle en donnant la priorité aux concurrents dans la mesure du possible, mais dans la limite des pouvoirs accordés par les autorités locales.
- Un dispositif de secours est mis en place par l'organisateur.

## Maillot / combinaison

- Le Maillot/combinaison se compose au moins de la partie couvrant les organes génitaux ainsi que le haut du corps.
- La publicité d'entreprise, les autres emblèmes nationaux et les noms des concurrents ne peuvent pas être cachés.

## Briefing

Le briefing doit avoir lieu au plus tard 30 minutes avant le début de la manifestation. Il y aura également un briefing la veille de la compétition.

Le briefing portera sur :

- Le déroulement de l'ensemble de la compétition
- Les catégories de distance
- Conseils de prudence et parties dangereuses
- Les informations essentielles qui ne figurent pas dans l'invitation

Il est recommandé à tous les concurrents de participer au briefing. Les instructions données par l'organisateur sont obligatoires. Une protestation en raison d'un désavantage causé par l'absence de briefing n'est pas possible. Le programme détaillé sera publié sur le site web.

## Chronométrage et résultats

Le fournisseur de chronométrage de l'événement fournira une micropuce/puce chronométrique à chaque participant, qui devra la rendre après avoir franchi la ligne d'arrivée. Les participants qui ne le font pas seront pénalisés et devront payer des frais pour le remplacement de la puce.

L'Arbitre Principal validera les résultats. La liste des résultats sera publiée à la fin de l'événement et sera définitivement valable après l'expiration du délai de protestation ou la décision sur la protestation.

## Parcours

- Le parcours conçu par les organisateurs sera publié sur le site internet et sur la page de l'événement. Un lien pour chacun des Parcours sera également généré. Les participants auront la possibilité de voir le parcours sur le lieu de l'événement. Les parcours sont soumis à autorisation préfectorale.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours, notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents.
- Les participants sont encouragés à étudier le parcours. Il est de leur responsabilité de connaître les parcours afin d'assurer leur sécurité et le bon déroulement de l'épreuve.



- Un participant qui prend volontairement un raccourci ou coupe volontairement un parcours prévu par l'organisateur sera disqualifié.

## Courses à pied 1 et 2

- La discipline se déroule sur des routes goudronnées et des pistes.
- La discipline ne peut pas être courue torse nu ou pieds nus. Chaque concurrent peut courir ou marcher.
- Le dossard doit être porté sur le devant du corps, il est interdit de le dissimuler ou de le changer.

## Vélo

- Les participants peuvent participer avec le vélo de leur choix.
- Le vélo doit être en bon état de fonctionnement et être propulsé uniquement par la force musculaire.
- La discipline ne peut être pratiquée torse nu et le port du casque est obligatoire, il doit être attaché (jugulaire fermée) avant la prise du vélo et ne peut être détaché (jugulaire ouverte) avant le retour du vélo dans la zone de transition.
- Le concurrent doit monter sur son vélo après la ligne de montée vélo (Bike-out) et en descendre avant la ligne de descente vélo (Bike-in).
- Le concurrent doit terminer toute la course sur le même vélo, celui avec lequel il a commencé la course.
- Le drafting n'est pas autorisé. Les distances entre deux coureurs, derrière et sur le côté ainsi que les délais de dépassement sont déterminés dans la [réglementation FFTri](#).
- Dépassement : un concurrent ne peut pas bloquer le passage d'un autre concurrent ni l'empêcher de progresser de quelque manière que ce soit. Le concurrent le plus lent doit céder le passage, et il incombe au concurrent le plus rapide de dépasser en toute sécurité. Les concurrents ne peuvent pas rester côte à côte ; pas de drafting même pour les premiers.
- Le dossard du concurrent (plaque de cadre) doit être fixe, visible, le dossard doit être porté dans le dos, les numéros doivent être visibles de l'arrière, il est interdit de les cacher ou de les modifier.

## Fans zones

- Pour des raisons de sécurité, des zones de supporters ont été créées. Il est conseillé aux fans d'encourager leurs athlètes depuis ces zones. Se positionner sur des zones non autorisées peut présenter un danger pour vous et les athlètes.
- Une assistance limitée est tolérée de la part d'un autre concurrent concourant dans la même épreuve. Aucune aide extérieure n'est autorisée de la part de tiers non concourant dans la même épreuve.
- L'aide est limitée à de l'eau, de la nourriture, à des premiers secours ainsi qu'à des outils, chambres à air ou éléments utiles à réparer une pièce défectueuse ou un vélo endommagé.
- L'échange de vélo entre concurrents est interdit.
- Les entraîneurs peuvent fournir de la nourriture et des boissons à leurs athlètes uniquement dans les stations de ravitaillement.

## Ravitaillement (Aid stations)

- Il incombe au coureur de maintenir une hydratation adéquate.
- L'organisateur fournit et distribue le ravitaillement disposé sur les parcours Bike et Run dans les zones officielles marquées « Ravitaillement »
- À ce point – Ravitaillement, seuls le participant et son entraîneur sont autorisés à déposer et à récupérer le rafraîchissement de l'athlète, qui peut être personnalisé.

## Zones de propretés

- L'entrée et la sortie des zones de propretés sont clairement indiquées sur le parcours, généralement avant ou après les zones de ravitaillement.

- Le concurrent n'est pas autorisé à lancer des objets ou des fournitures en dehors de ces zones. Des pénalités seront infligées aux participants qui ne respectent pas cette règle.
- Si un concurrent jette un déchet hors zone de propreté, il sera disqualifié (carton rouge) si non remise en conformité de son geste.

## Sanctions

- Tous les participants sont soumis aux contrôles des arbitres et de là les sanctions qui en découlent.
- Le non-respect des règles, une faute ou une tricherie pendant la course, un comportement antisportif ou l'utilisation d'un langage irrespectueux seront sanctionnés.
- D'éventuels avertissements, puis des sanctions, déterminées en fonction de la gravité de l'infraction, seront prononcés. L'infraction, sera décidée par les arbitres.
- Les sanctions sont de trois types : pause et départ, pénalité de temps, disqualification.

## Penalties-zone

- Une penalty-Box est présente avant l'entrée le parc à vélo après la réalisation de parcours - cyclisme.
- A l'entrée de le penalty-box, un panneau indique les numéros des concurrents sanctionnés et la sanction à purger.
- Le concurrent sanctionné a l'obligation d'y purger sa pénalité, sous peine d'être disqualifié.

## Dopage

Chaque participant s'engage à respecter les règles fixées dans ce domaine par les autorités sportives. Des contrôles peuvent être effectués.

## Assurance

- Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance provoqué par un mauvais état de santé, accident provoqué par le non-respect du code de la route, par le non-respect des consignes de sécurité données par l'organisation et par le non-respect du présent règlement. Il en est de même en cas de perte, bris ou vol d'objet personnel ou de matériel excepté au sein de l'aire de transition. Il est de la responsabilité des concurrents de respecter le code de la route, de rester sur la bonne voie, d'être en bonne santé.
- L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

## Jury

- Le jury est formé du chef-arbitre désigné par la ligue, d'un membre du comité d'organisation, du responsable de la sécurité et d'un représentant des athlètes désigné par le chef-arbitre.
- Le représentant des athlètes doit être remplacé s'il est concerné par une réclamation.

## Litiges (le comportement des participants et des arbitres)

- En cas de disqualification, l'athlète devra remettre son dossard et sa puce de chronométrage à l'arbitre et s'arrêter. En cas de non-respect de ces consignes, des sanctions disciplinaires pourraient être encourues.
- Les participants doivent se retirer de la course immédiatement si un membre du personnel médical officiel, le directeur de course, l'arbitre et/ou le responsable de la sécurité le leur demande.
- Toute réclamation pouvant survenir à propos du déroulement de la compétition doit être portée à la connaissance des arbitres, elle ne peut l'être que par un concurrent concerné par les faits, au plus tard 15 minutes après son passage de la ligne d'arrivée.
- Toute réclamation pouvant survenir à propos des classements, toutes catégories confondues, doit être portée à la connaissance des arbitres, au plus tard 30 minutes après la publication du classement sur le panneau d'affichage officiel.

- Chaque réclamation doit être formulée par écrit, motivée et signée. Les fiches de réclamation sont à la disposition des concurrents auprès de l'organisation ou auprès du chef-arbitre.
- Les réclamations sont traitées par le jury qui aura préalablement entendu les parties concernées par les faits, au plus tard avant la distribution des prix, celle-ci passée, plus aucune contestation n'est recevable.

L'Arbitre Principal validera les résultats.

Ces règles et conditions sont susceptibles d'être modifiées par les organisateurs pour chaque événement portant la marque - Duathlon Ducs et Duchesses®.

